

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°109 - 06/04/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Au Sénat

Avant de revenir sur la semaine dernière, voici les sujets **A suivre cette semaine**:

- En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, la journée de **mercredi 7 avril** sera rythmée par :

- 9h30 : Audition de SE M. Ihara JUNICHI, ambassadeur du Japon en France;
- 11h : Audition de M. Joël BARRE, Délégué général pour l'armement;
- **16 h 45 : Audition de M. Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.**

- En séance publique, seront examinés les textes suivants :

- Projet de loi confortant le respect des principes de la République (mardi 6 avril à 14h30)
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi pour une sécurité globale préservant les libertés (mercredi 7 avril à partir de 16h30)
- Projet de loi ratifiant les ordonnances n° 2021-45 du 20 janvier 2021 et n° 2021-71 du 27 janvier 2021 portant **réforme de la formation des élus locaux** (jeudi 8 avril à partir de 10h30) dont l'essentiel du texte est consultable [ici](#).



En cliquant sur ce [lien](#), vous trouverez toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en commission cette semaine, du 5 au 9 avril.

Rapport du Gouvernement relatif aux prochaines élections départementales et régionales : débat prévu en séance publique le mercredi 14 avril

Dans ce rapport accessible [ici](#), le maintien des élections aux dates prévues (13 et 21 juin) est privilégié. Les Groupes parlementaires sont actuellement consultés et rendront leur avis d'ici jeudi soir. A l'issue des consultations, le Gouvernement présentera au Parlement les conclusions qu'il en tire sous la forme d'un **débat** qui se tiendra dans l'hémicycle mercredi prochain, le **14 avril**.

Groupe d'amitié France-Afghanistan

Rencontre avec le fils de commandant Massoud

Mercredi 31 mars, le Président du Sénat Gérard LARCHER a reçu Ahmad MASSOUD, fils du commandant Massoud et invité Jacques LE NAY à se joindre à cet entretien, en tant que Président du groupe d'amitié France-Afghanistan. Jacques LE NAY avait certes déjà rencontré Ahmad MASSOUD la semaine dernière avec ses collègues du groupe d'amitié, mais **afficher le soutien des institutions de la France** et de l'Europe est indispensable pour bâtir la paix dans ce pays. Jacques LE NAY a d'ailleurs sensibilisé ses collègues sur cette actualité politique l'après midi même dans l'hémicycle.



Question d'actualité au Gouvernement

Mercredi 31 mars, pendant la séance de questions d'actualité au Gouvernement et en tant que Président du



Groupe d'amitié France Afghanistan au Sénat, **Jacques LE NAY** a interrogé le **Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères** sur la situation politique du pays, qui est face à un tournant, ainsi que sur l'exclusion de la France et de l'Europe des négociations en cours. La question du retrait des troupes américaines place le pays dans l'incertitude liée à l'éventuel retour des Talibans au pouvoir, dont les conséquences seraient lourdes pour la démocratie, les droits fondamentaux et les droits des femmes.

Clément Beaune, Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, a souligné, en lieu et place de Jean-Yves LE DRIAN retenu à l'Assemblée Nationale, que la situation en Afghanistan est « **extrêmement préoccupante** ». Il a rappelé que le ministre a rencontré de nombreux acteurs de ces négociations et **a insisté pour un élargissement des discussions notamment à l'Union européenne, car les Européens sont très engagés, en moyens et en troupes, en Afghanistan.**

Visioconférence avec la Présidente du Club France Afghanistan



Le dernier rendez vous de la semaine sur la situation afghane s'est tenu jeudi 1er avril avec **Françoise HOSTALIER**, ancienne Ministre et désormais **Présidente du Club France-Afghanistan** et grande amie de l'Afghanistan.

Fine observatrice des évolutions de la situation, son association a pour but de tisser des liens entre la France et l'Afghanistan. Leur échange s'est concentré sur les **actions qui pourraient être mises en commun** entre les 2 structures et son **calendrier de mise en oeuvre** qui sera présenté prochainement aux membres du groupe d'amitié.

Dans le Morbihan

Visite de l'entreprise SiiF à CAUDAN

Vendredi 2 avril, Jacques LE NAY a visité l'entreprise SiiF située à



CAUDAN avec **Fabrice VELY**, Maire de la Commune et Vice-président de Lorient agglomération chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ainsi que **Jean-Rémy KERVARREC**, Vice-président du Conseil départemental. Ces visites d'entreprises permettent de prendre le pouls des entreprises en cette période exceptionnelle et de mesurer également l'efficacité des différentes mesures de relance.



Après une présentation du savoir faire de l'entreprise et de ses capacités de diversification par Thomas CHEVALIER son dirigeant, les **conséquences de la crise actuelle** pour la SiiF, qui réalise 70% de son chiffre d'affaire à l'export, ont été évoquées, ainsi que les **perspectives de recherche développées** par elle et les **moyens humains** que cela suppose.

En tant que Vice-président de la délégation sénatoriale aux entreprises, Jacques LE NAY poursuivra la rencontre d'acteurs économiques du territoire dès que le contexte sanitaire le permettra.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés